

Commission Agriculture-Alimentation le 03 Mars 2021 Chatillon-sur-Cher



- ❑ **Présentation des modalités de fonctionnement de la Commission Agriculture et Alimentation du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais**
- ❑ **Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire**
- ❑ **La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire**
- ❑ **Le Pays et l'alimentation : le défi de la transition alimentaire (vers une alimentation et un approvisionnement en circuit court → PAT)**
- ❑ **Quelques projets émergents en cours vers une transition alimentaire et de nouvelles distributions**
- ❑ **Questions diverses**

Présentation des modalités de fonctionnement de la Commission Agriculture et Alimentation du Pays

Rôle de la Commission Agriculture et Alimentation

Lieu de travail, d'études et de débats, elle propose des réflexions qui sont soumises au comité syndical pour délibération et instruit des projets relevant des domaines de compétences du Pays. Elle doit également être force de propositions dans les domaines touchant à l'agriculture et à l'alimentation.

Cette commission Agriculture-Alimentation du Pays est pilotée par:

- Quentin Legouy (5^{ème} vice-président)
- Alain Poma (membre du Bureau)
- Technique: Julien BEAUDON Directeur,
- Jacob GUIMONT (Stagiaire PAT)

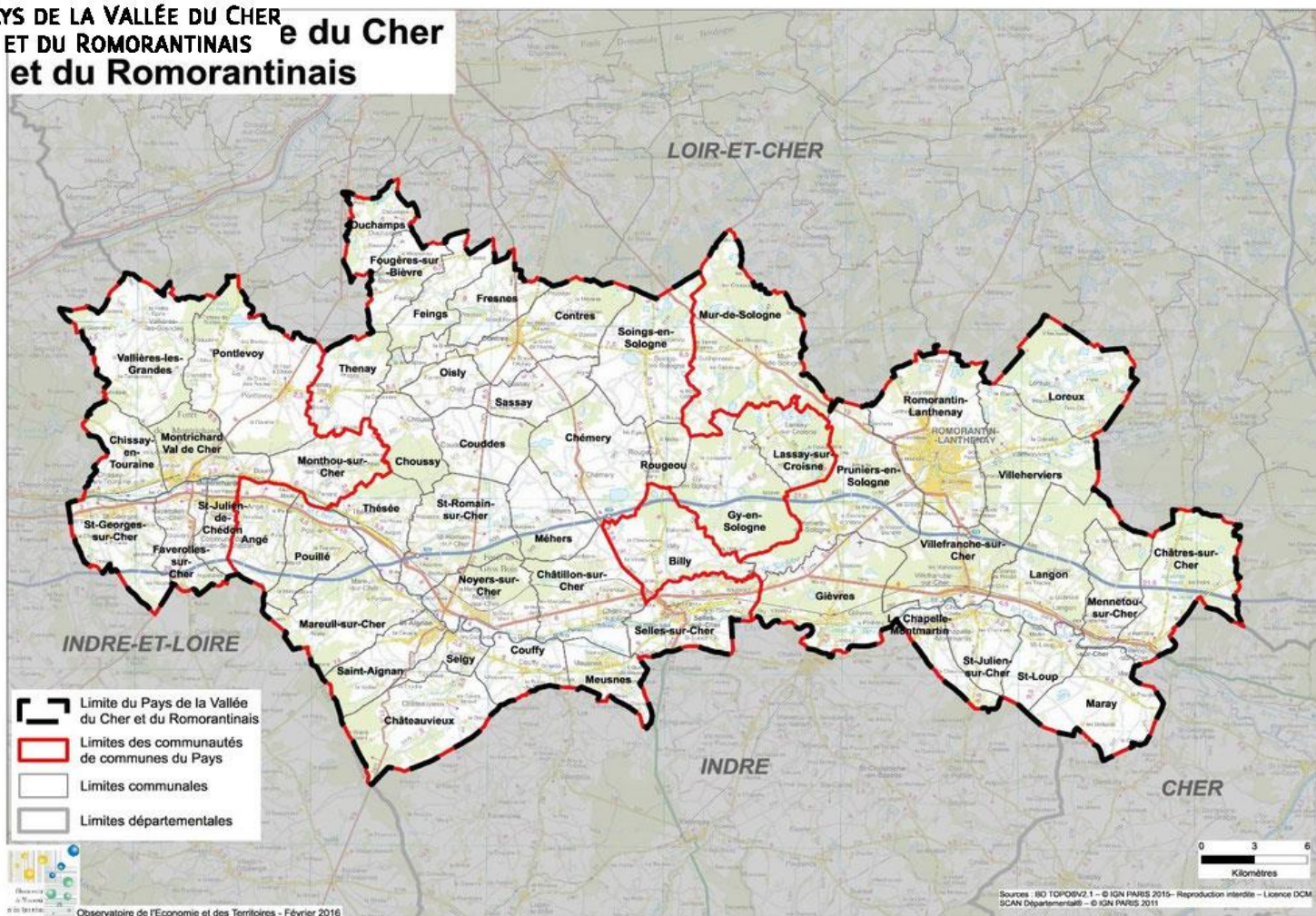




Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

Un projet de territoire partagé

PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS
e du Cher
et du Romorantinais



- 49 communes
- 81 000 habitants
- Maillé par 4 pôles secondaires
- Un pôle de centralité : Romorantin-Lanthenay (18 000 Habitants)



- Un agenda 21 projet de territoire partagé avec 5 chantiers prioritaires ciblés
- Un programme LEADER dont la priorité est « Développer la vallée du Cher et le Romorantinais autour d'une offre touristique et culturelle qualitative et identitaire
- Un Pays labellisé Pays d'art et d'histoire depuis sept 2014

Le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais: Un projet de territoire partagé



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS



- Communauté de communes Val de Cher-Controis:
➤ 46 000 habitants
- Un Pays regroupant 2 EPCI : ➤ Communauté de communes du Romorantinais-Monestois:
32 000 habitants
- Un pôle de centralité: Romorantin-Lanthenay: 18 000 habitants

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

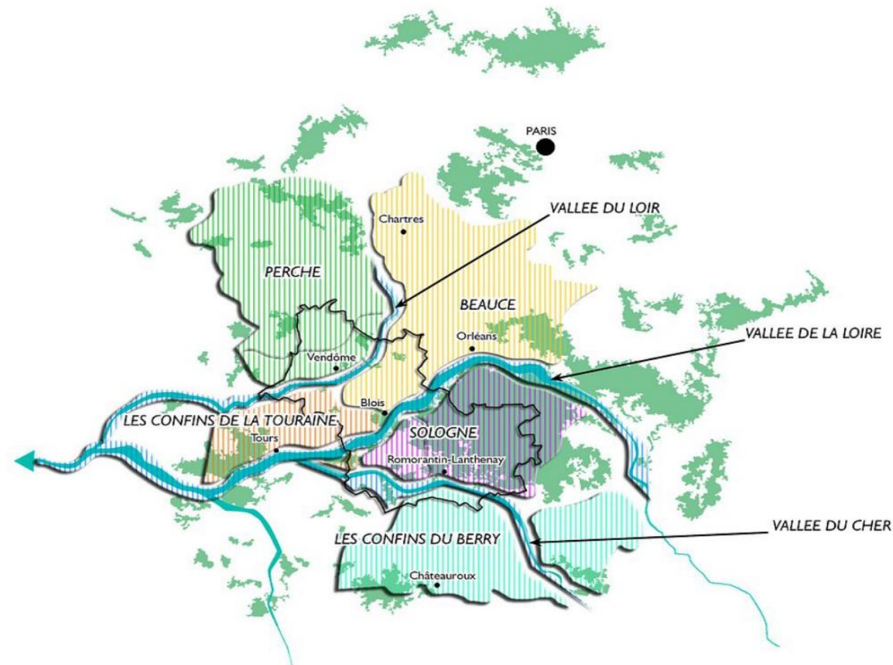
Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

➤ Grandes structures paysagères du territoire



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS



ATLAS DES PAYSAGES DU LOIR-ET-CHER

Le Loir-et-Cher : territoire de convergence des grands paysages voisins



Agence Folléa - Gaudier, Paysagistes

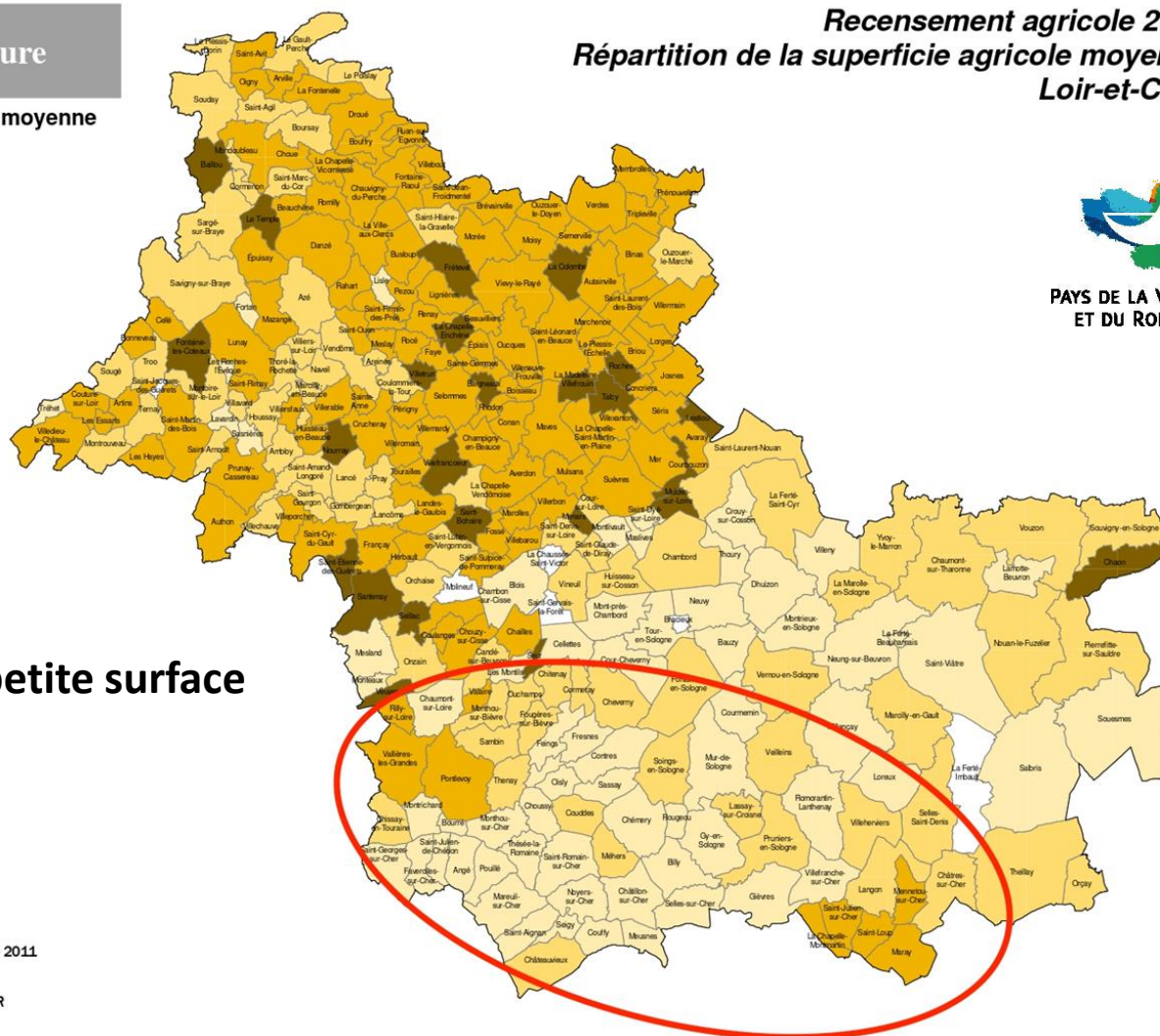
Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



Carte 3 - Superficie SAU moyenne

Répartition de la SAU moyenne
en hectares par commune

plus de 150	(24)
de 100 à 150	(113)
de 50 à 100	(82)
moins de 50	(66)



Recensement agricole 2010
Répartition de la superficie agricole moyenne
Loir-et-Cher



**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI**

Parcelles de petite surface



Direction
Départementale
des Territoires
Loir-et-Cher

DDT 41 SCTP - Novembre 2011
Source : AGRESTE Centre
©IGN 2006 BD CARTO®
Document : RA2010.WOR

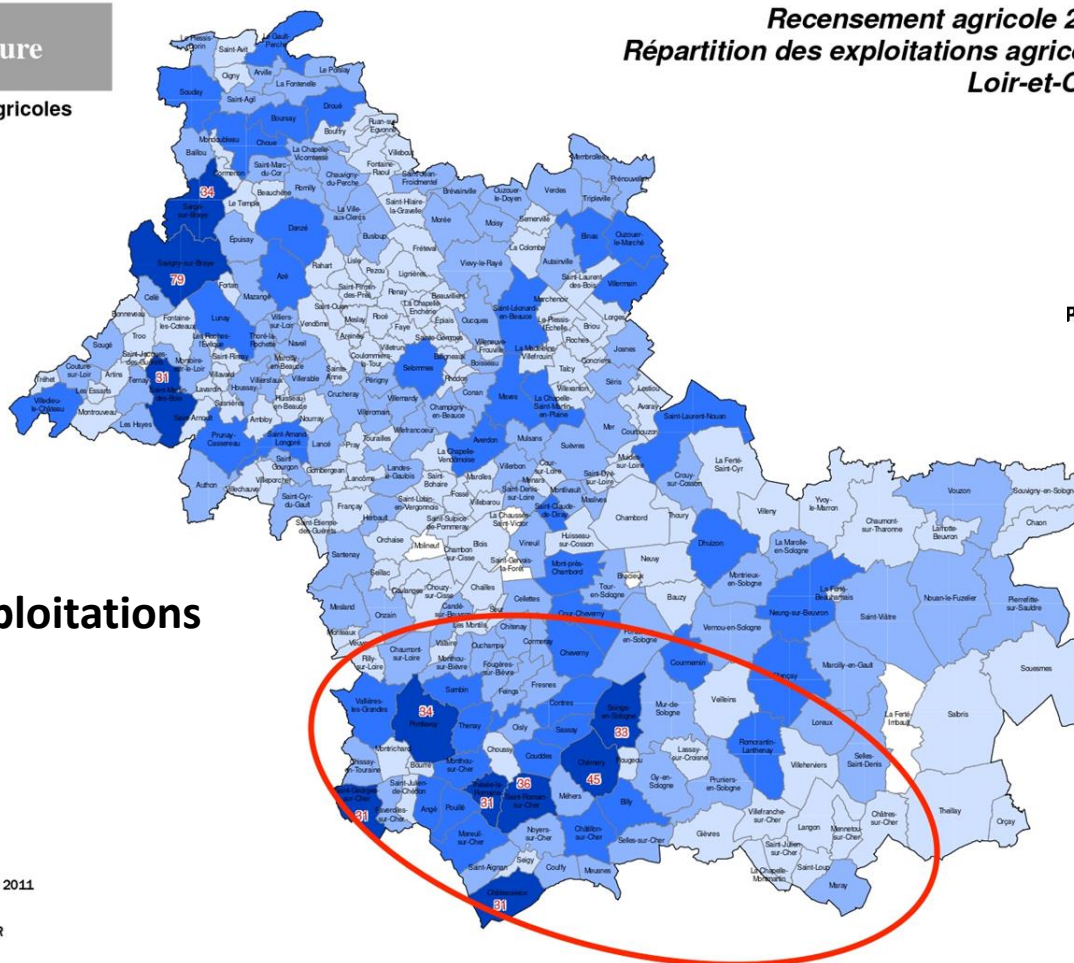
Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



Carte 1 - Exploitations agricoles

Répartition des exploitations
nombre par commune

■ plus de 30	(10)
■ de 20 à 30	(41)
■ de 10 à 20	(101)
■ moins de 10	(133)



Recensement agricole 2010
Répartition des exploitations agricoles
Loir-et-Cher



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

Grand nombre d'exploitations



Direction
Départementale
des Territoires
Loir-et-Cher

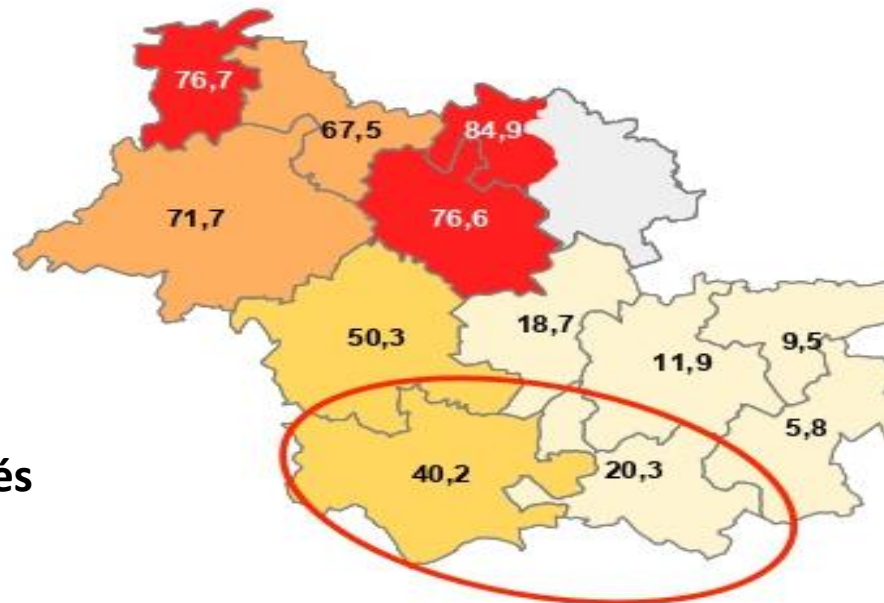
DDT 41 SCTP - Novembre 2011
Source : AGRESTE Centre
©IGN 2006 BD CARTO®
Document : RA2010.WOR

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

**Poids de la SAU dans la superficie
des communautés de communes
ou d'agglomération en 2018**



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS



**Part de la SAU dans la surface
totale du territoire en 2018 (en %)**



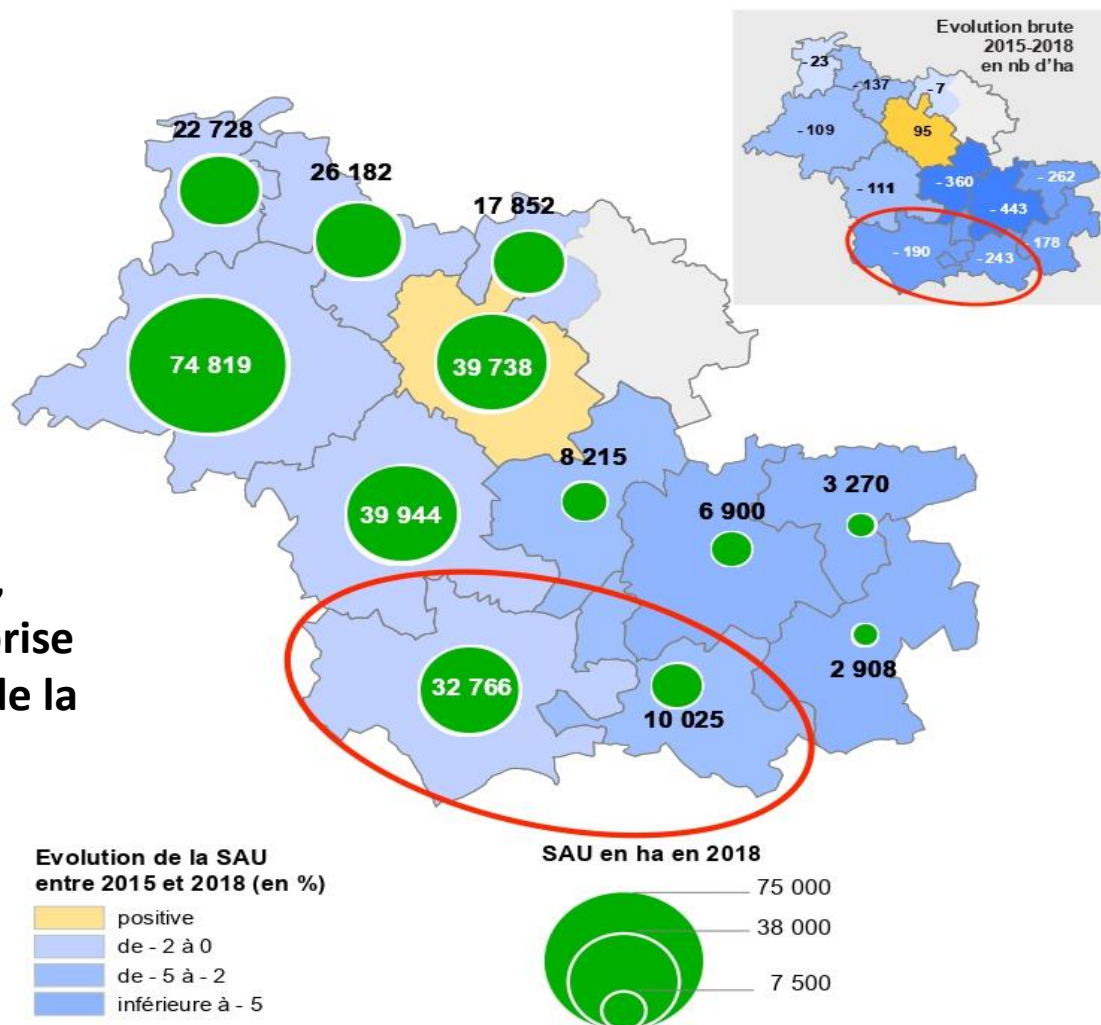
*Traitement Observatoire d'après source : Agence de
Services et de Paiement - RPG*

**SAU inégalement répartie
entre les deux Communautés
de communes**

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



Répartition et évolution de la SAU par territoire entre 2015 et 2018

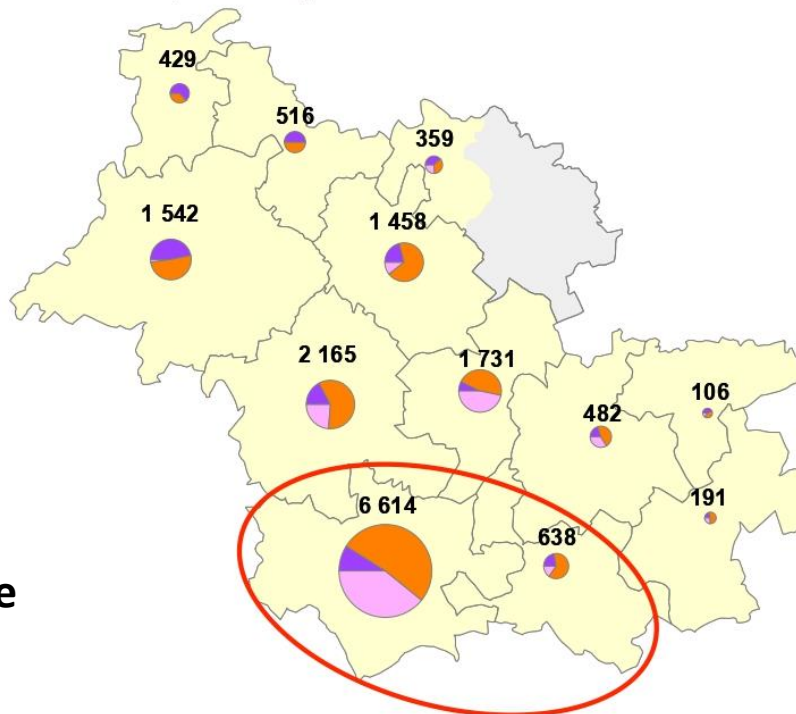


Pression foncière,
urbanisation, déprise
agricole → recul de la
SAU

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

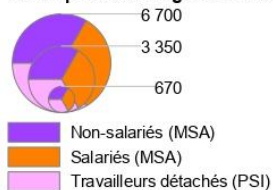


Répartition des effectifs salariés et non-salariés des exploitations agricoles selon le territoire en 2018



Main d'œuvre agricole importante

Répartition des effectifs non-salariés, salariés et travailleurs détachés des exploitations agricoles selon le territoire en 2018



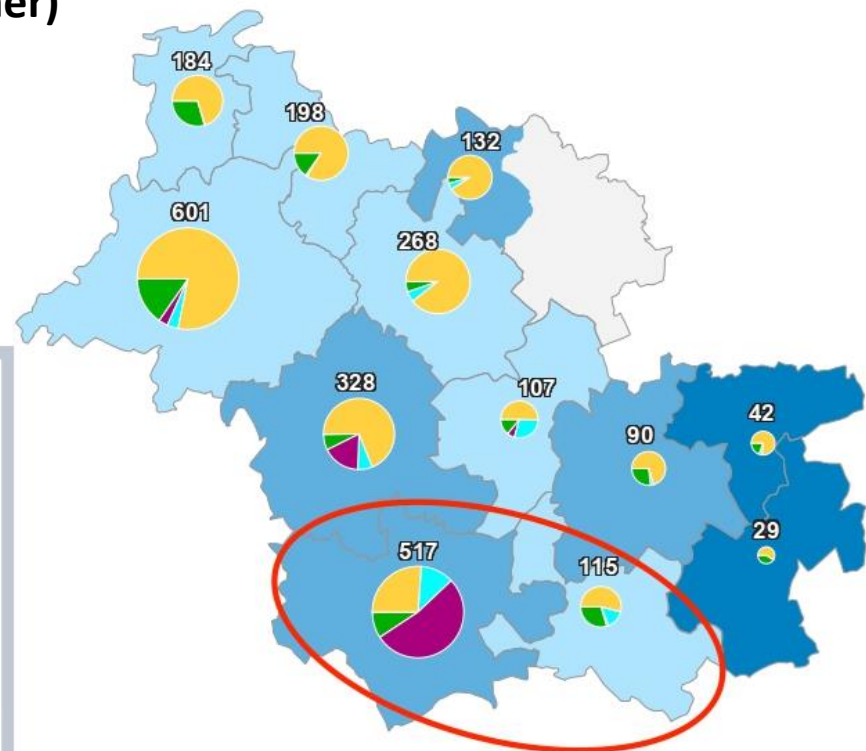
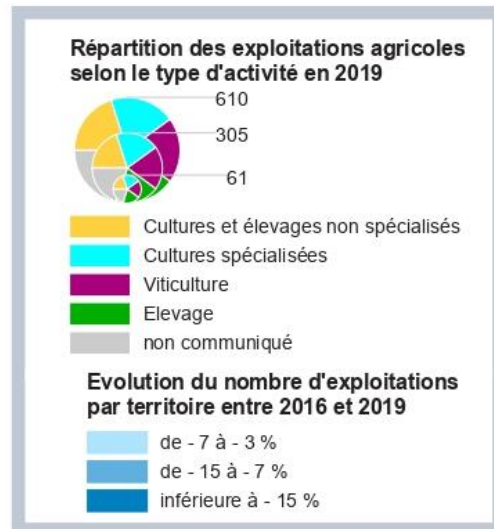
Sources : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés) - UD Direccte (PSI)

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



Répartition et évolution du nombre d'exploitations agricoles
par type d'activité selon le territoire entre 2016 et 2019

- Prégnance de la viticulture (vallée du Cher)
- Polyculture élevage
- Certains secteurs à grandes cultures



Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

Effectifs en 2015	Chèvres	Vaches laitières	Brebis mères	Vaches allaitantes
CA Agglopolys	200	627	1 084	216
CC Beauce Val de Loire	185	95	500	308
CC Coeur de Sologne	///	228	696	264
CC Collines du Perche	///	4 025	128	1 858
CC Des Terres du Val de Loire (com41)	///	///	///	///
CC Grand Chambord	214	38	850	409
CC Perche & Haut Vendômois	940	2 011	880	597
CC Romorantinais et du Monestois	1 605	321	291	969
CC Sologne des Etangs	///	153	1 260	629
CC Sologne des Rivières	99	116	320	519
CA Territoires Vendômois	612	2 820	270	4 322
CC Val-de-Cher-Controis	3 828	889	1 732	745
Loir-et-Cher	7 683	11 324	8 011	10 835

Effectifs vaches laitières estimés à partir de la production (8 086 litres/VL)

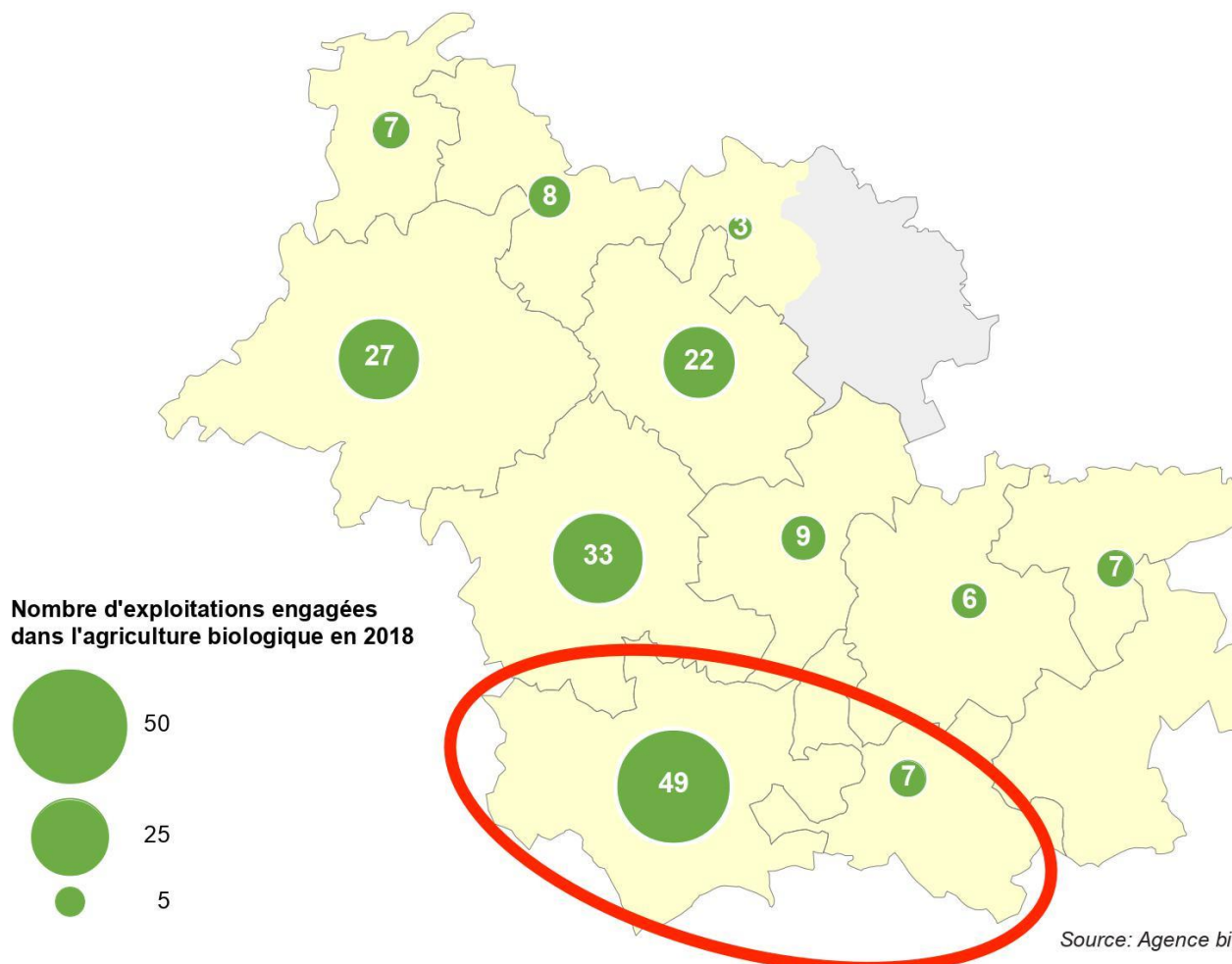
Source : DDT - PAC et aides animales 2015

Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

Répartition des exploitations agricoles engagées dans l'agriculture biologique par territoire en 2018



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

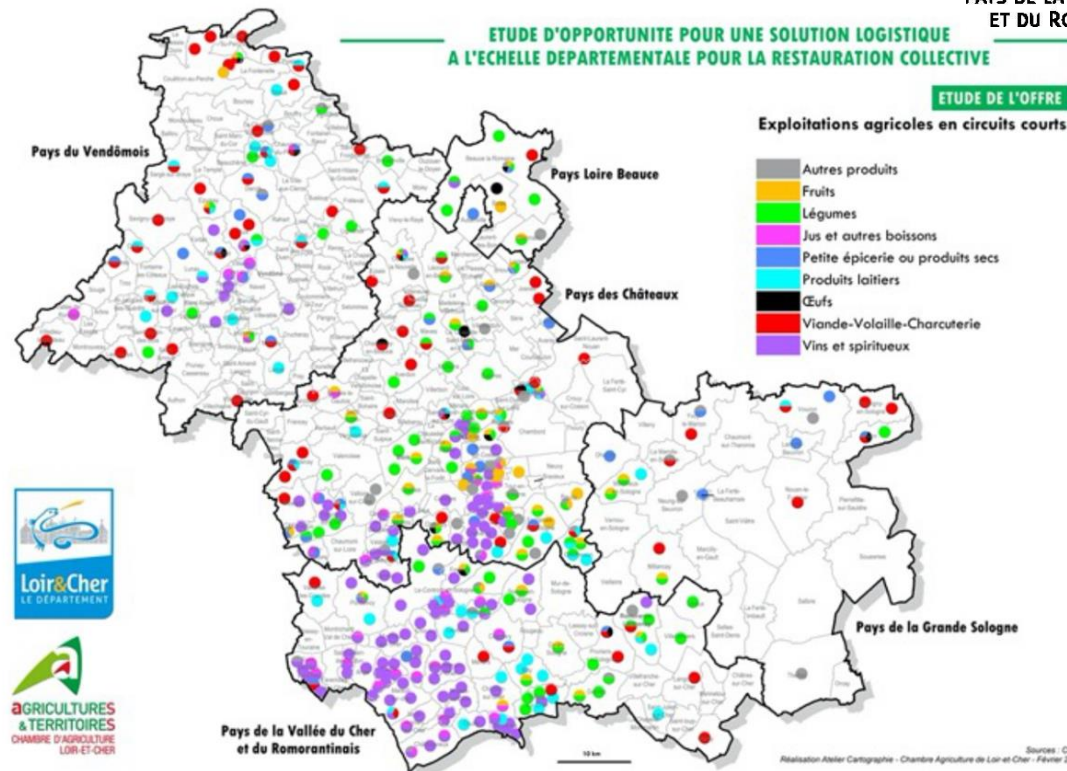


Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

- Présence de vergers (vallée du Cher)
- Quelques apiculteurs
- Forte production en AB sur la CCV2C
- Nombreuses ventes de produits en circuits courts
- Production emblématiques du terroir (labels)
- Potentiel de diversification des activités agricoles (agritourisme)



Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire

Agriculture

AOC-AOP

Les zonages d'appellations caprines

 Sainte-Maure de Touraine

 Selles-sur-Cher

 Valençay

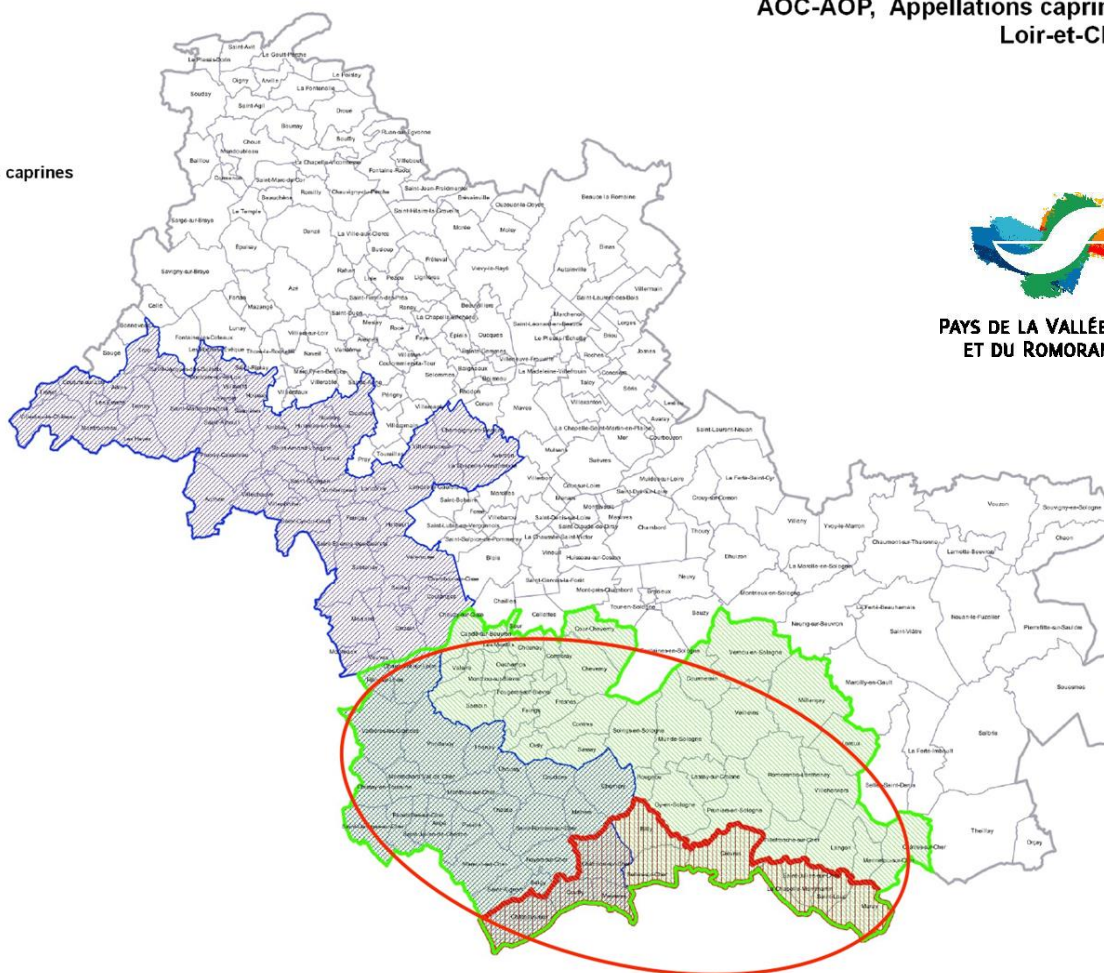
 Limite administrative

 Commune

AOC-AOP, Appellations caprines Loir-et-Cher



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS



Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



Agriculture

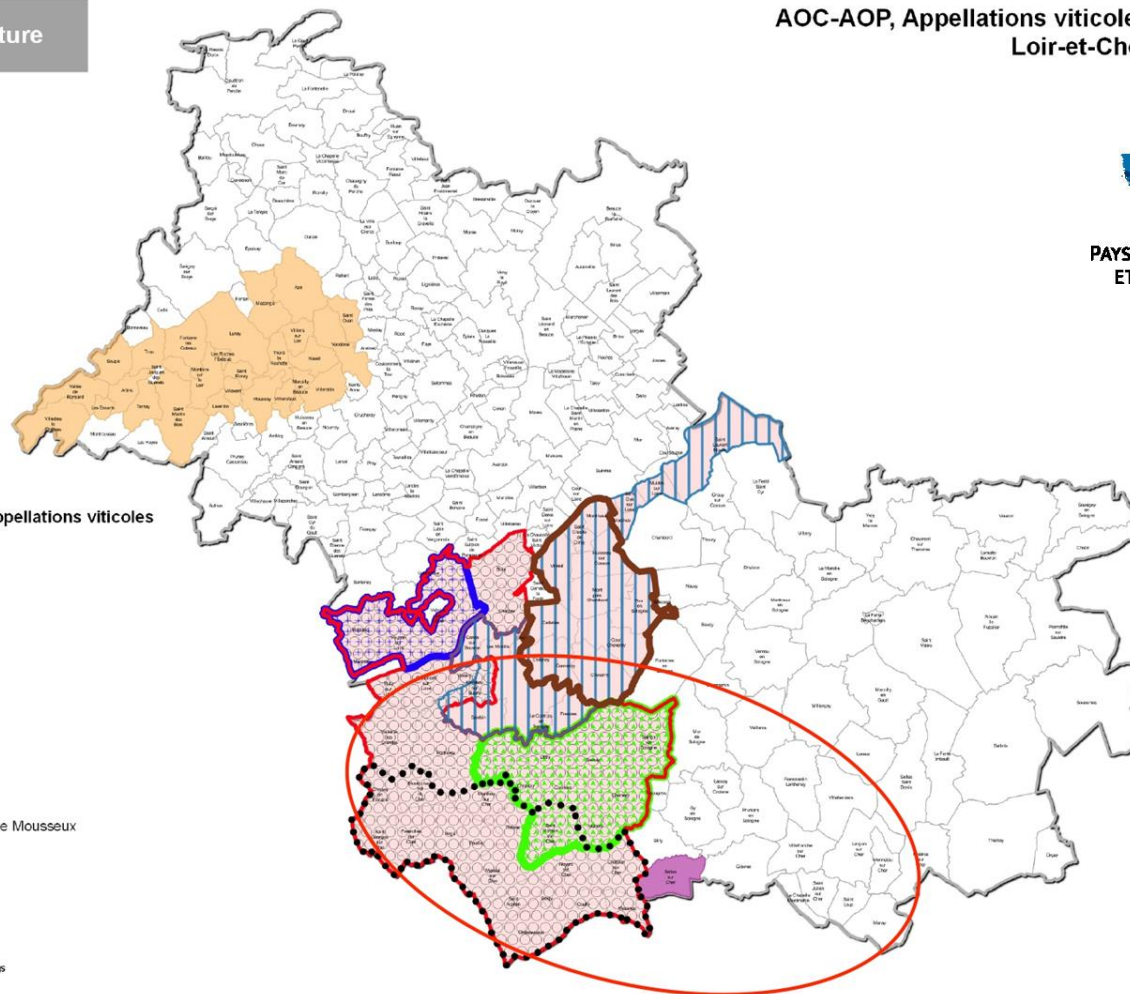
AOC-AOP, Appellations viticoles
Loir-et-Cher



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

AOC-AOP Les zonages d'appellations viticoles

-  Coteaux du Vendômois
-  Cour-Cheverny
-  Crémant de Loire
-  Valencay
-  Touraine Oisly
-  Touraine Chenonceaux
-  Touraine, Rosé de Loire,
-  Cheverny
-  Touraine Mesland
-  Touraine Primeur, Touraine Mousseux
-  Département



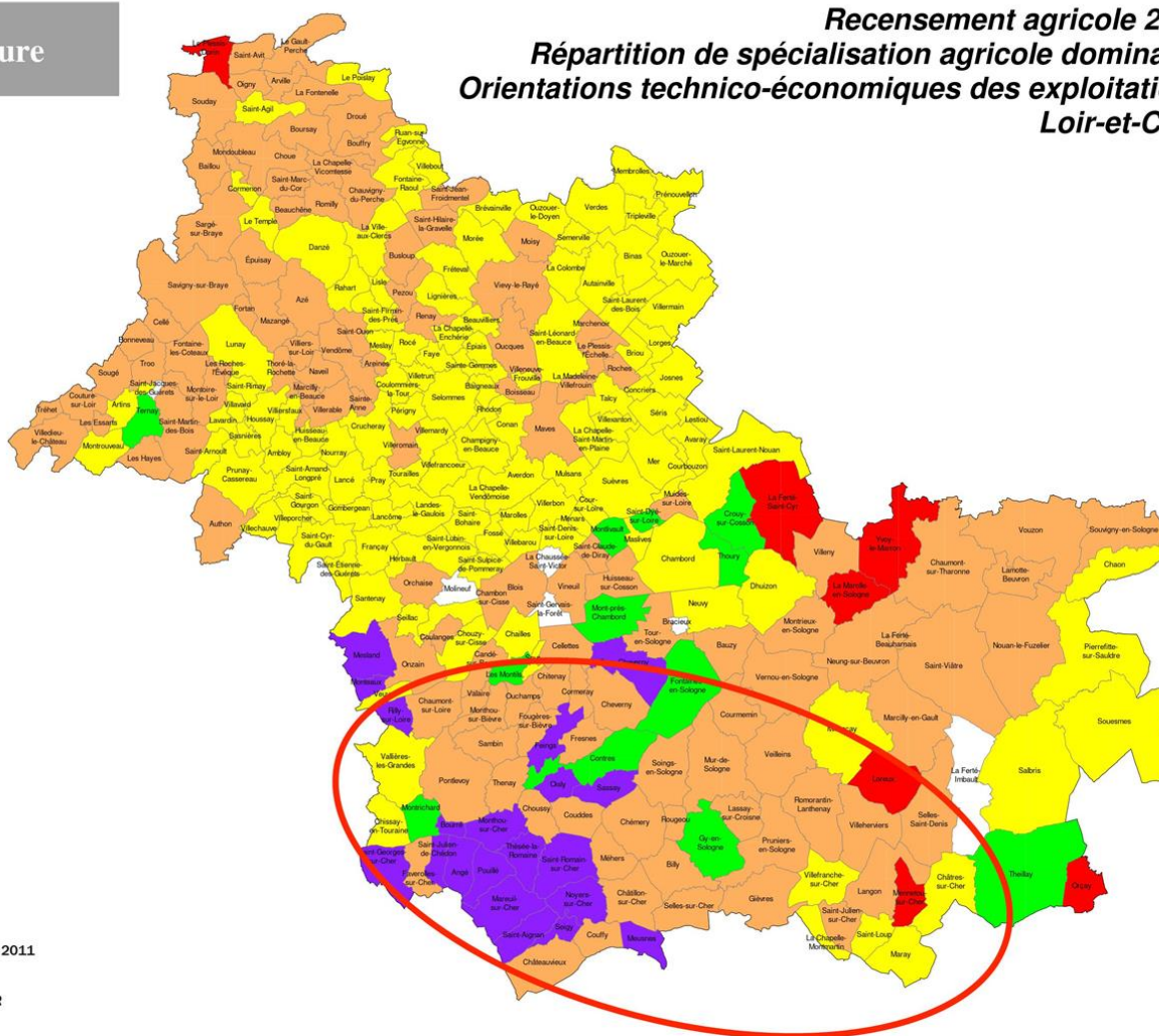
Caractéristiques générales et spécificités de l'activité agricole du territoire



Carte 5 - OTEX

Répartition des OTEX
par spécialisation dominante

- Céréales-oléoprotéagineux
- Maraîchages, horticultures
- Viticulture, fruits
- Elevages
- Polycultures, polyélevages



Recensement agricole 2010
Répartition de spécialisation agricole dominante
Orientations technico-économiques des exploitations
Loir-et-Cher

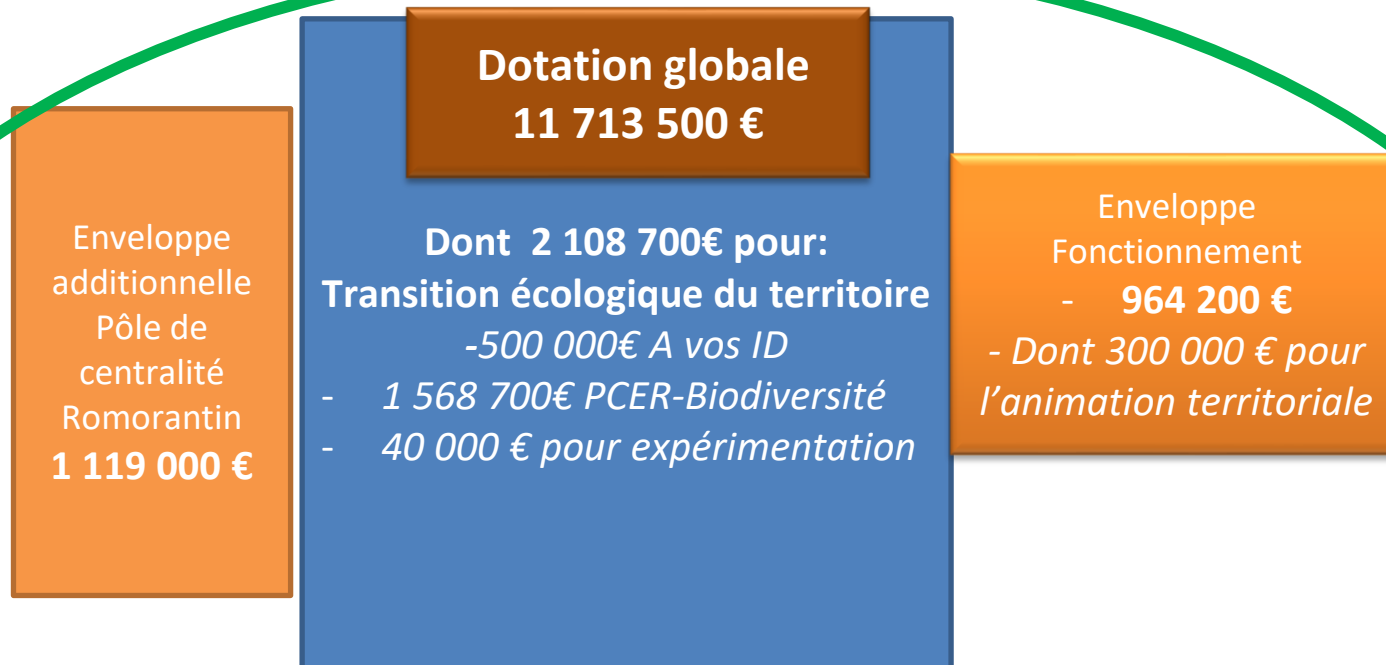


**PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI**



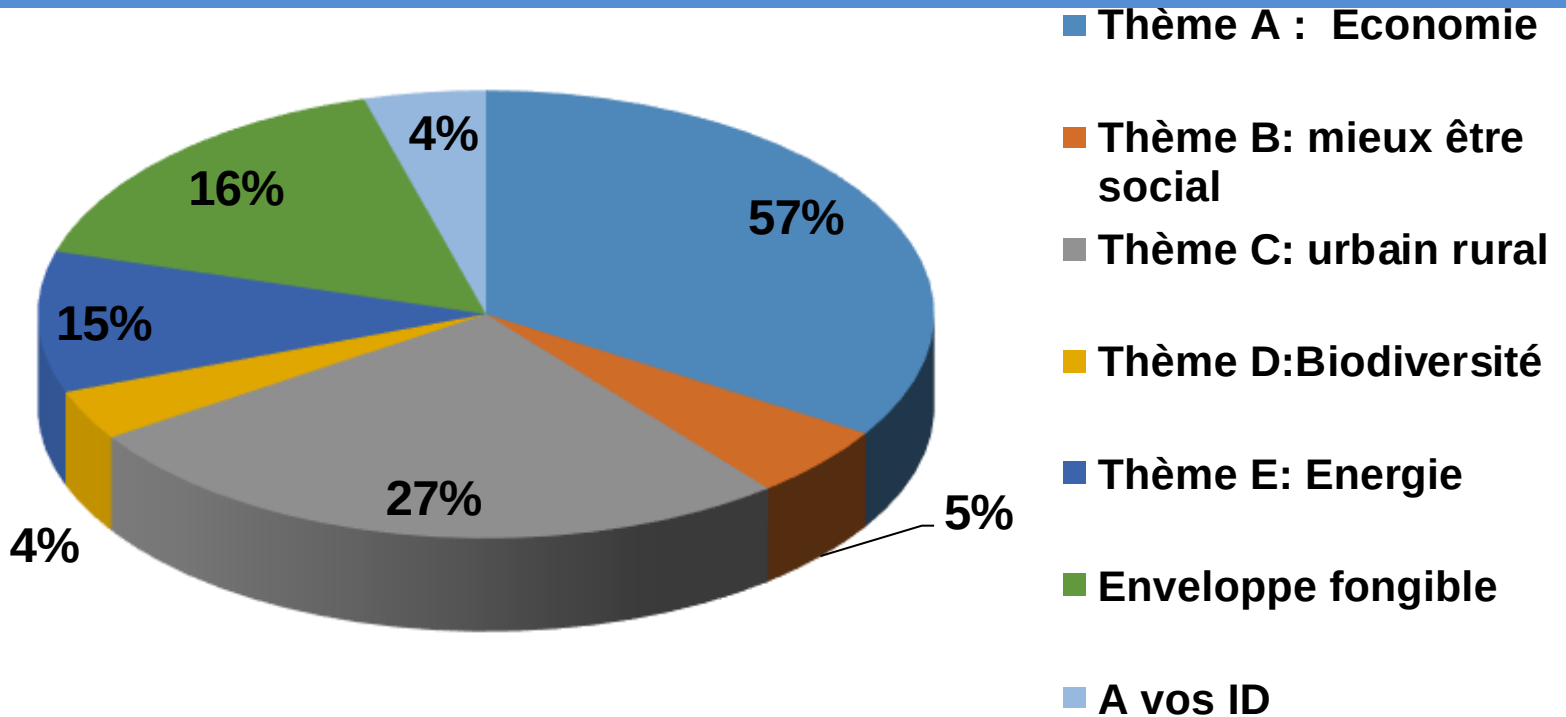
La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire

L'outil financier : le CRST du Pays



La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire

L'outil financier : le CRST du Pays



➤ Une dotation régionale de 11 713 500€



Contrat régional de solidarité territoriale

Etat des lieux des engagements de crédits

- ✓ Près de 53% des crédits ont été engagés
- ✓ 80 projets ont été financés dans ce contrat régional de 4^{ème} génération

		Taux d'engagement
Enveloppe initiale Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)	11 713 500€	100 %
Crédits engagés à mi-parcours sur enveloppe hors PCER et Biodiversité	6 070 082€	72%
TOTAL DES CREDITS ENGAGES SUR ENVELOPPE TOTALE	6 070 082€	52 %
<i>Crédits non engagés</i>	<i>5 643 418 €</i>	<i>48 %</i>
Investissements subventionnés	18 174 912 €	

PRIORITE TRANSVERSALE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES

- Il s'agit d'une priorité transversale qui concerne toutes les thématiques du CRST, **en particulier les questions d'énergie, d'efficacité énergétique, de biodiversité, de préservation des terres agricoles, de mobilisation citoyenne ...**
- Dans le contrat régional de solidarité territoriale, cette transition se décline notamment par :
 - Le cadre de référence 30-6 : « expérimentations de territoires en transition » et comprend les axes suivants
- **La Stratégie Régionale en faveur de la Biodiversité**
- **Le Plan Climat Energie Régional**
- **Les initiatives de développement : A VOS ID**

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire

L'outil financier : le CRST du Pays

THEME A : DEVELOPPER L' EMPLOI ET L'ECONOMIE

AXE A 3 :ECONOMIE AGRICOLE : 258 000€

- ✓ **Accompagner le développement de l'agriculture biologique**
- ✓ **Diversification agricole et développement des circuits alimentaires de proximité**
- ✓ **Acquisition de matériels en commun dans le cadre des filières régionales**

THEME A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE

AXE A 3 :ECONOMIE AGRICOLE : 258 000€

	Projet	Maître d'ouvrage	Subvention CRST
Mesure 4	Acquisition de matériels pour l'exploitation viticole biologique (ventilation dans le chai et acquisition d'une pompe peristaltique pour une manipulation douce des jus) à Thésée (AXE A3 mesure 04)	Noella Morantin	5 900,00 €
	Aménagement d'un atelier de transformation de petit et de plantes aromatiques BIO à Couddes	EAURL Du Domaine	14 400,00 €
	Construction d'un locale de vente et acquisition d'une conditionneuse de yaourt à Chatillon sur Cher	Le Palais du Ptit Chèvre	29 600,00 €
	Agrandissement de bâtiment de vente direct et aménagement d'une fromagerie à Romorantin	EARL Ferme du lieu Neuf	2 900,00 €
A3-04	Développement de l'agriculture Biologique	ENVELOPPE CONTRACTUALISEE	20 300 €
Mesure 5	Agrandissement espace de vente à la ferme et horticoles/ légumes	EARL DS Ligneau Horticulture	5 500,00 €
	Développement de la cueillette de Myrtilles à la ferme	EARL Champagne	16 400,00 €
	Acquisition d'une chambre froide pour la conservation des récoltes d'asperges à Contres pour une commercialisation à la ferme	EARL de l'ORME	2 400,00 €
	Acquisition de deux faucheuses conditionneuses pour la réalisation de production de fourrages riches en légumineuses	EARL Magali Masson	24 500,00 €
	Aménagement d'une fromagerie et d'une boutique de vente directe en AOP Caprine (Valençau+ sainte maure de Touraine) à Meusnes	EURL Rousseau	7 300,00 €
	Développement d'une activité de maraichage biologique en vente directe	Marianne HEMON	11 300,00 €
	Construction d'un locale de vente et acquisition d'une conditionneuse de yaourt à Chatillon sur Cher	Le Palais du Ptit Chèvre	29 600,00 €
A3-05	Constructuion d'un atelier de transformation de céréales BIO en farine et implantation d'un verger à Feings	Cécile MARTEAU DELMASSE	26 900,00 €
A3-05	Aménagement d'un local d'accueil destinée au groupe à St rOmain sur Cher (AOC Touraine et Touraine Chenonceaux)	GAEC Desloges	6 500,00 €
A3-05	Agrandissement bâtiment vente direct et aménagement d'une fromagerie	EARL Ferme du lieu Neuf	2 900,00 €
A3-05	Diversification agricole /circuits alimentaires de proximité	ENVELOPPE CONTRACTUALISEE	133 300 €

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis

➤ **Qu'est-ce-que le PCAET ?**

- Élément essentiel du projet de territoire
- Officiellement validé en octobre 2019
- Dispositif de suivi et d'évaluation des actions



➤ **Pourquoi élaborer un tel document ?**

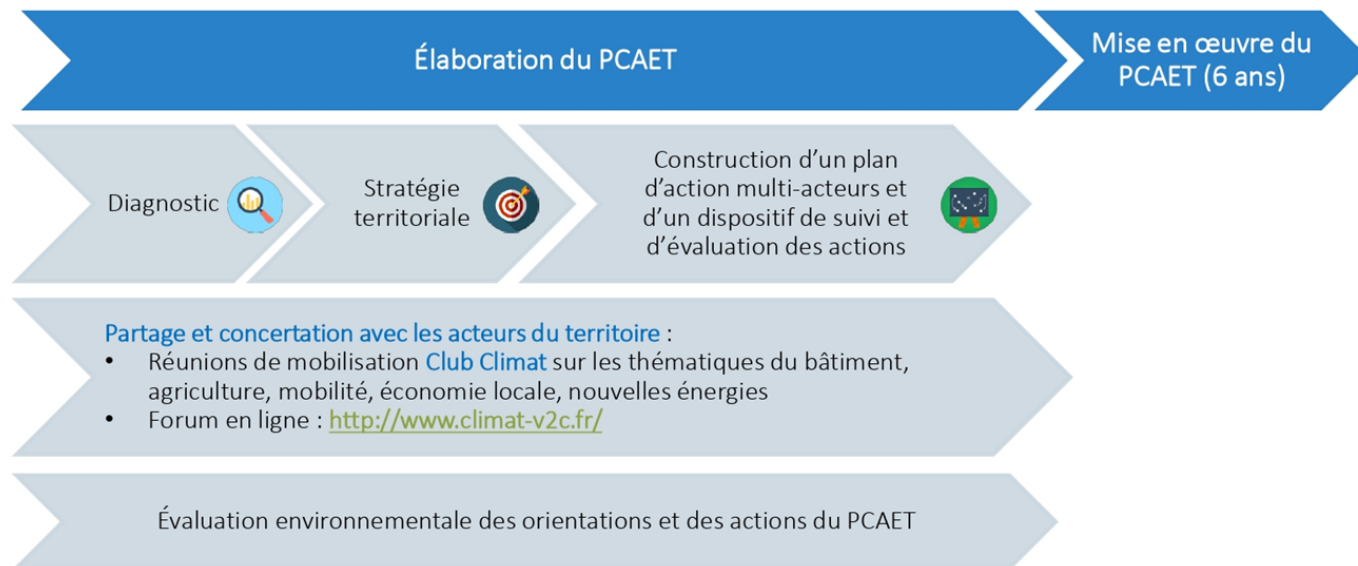
- Climat, facture énergétique, coût économique

➤ **Les principales étapes du PCAET**

- Diagnostic territorial
- Stratégie locale qui repose sur des objectifs chiffrés
- Programme pluri-annuel et multi-acteurs d'actions phares

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis

Un projet global, partagé et coconstruit



Des temps de sensibilisation, d'implication, de travail permettant la co-construction de ce PCAET

→ **Une dynamique à poursuivre**

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis

Un plan climat autour de 5 axes structurants



Des bâtiments éco-rénovés et des usages sobres, avec le développement de nouvelles énergies individuelles et collectives.



Une production agricole qui améliore ses pratiques, valorise énergétiquement ses sous-produits, préserve les forêts et la biodiversité, et encouragée par une consommation locale et la préservation des terres agricoles.



Une économie locale durable, qui repose sur des consommations et des productions de biens et services locales et responsables, avec une réduction maximale des déchets.



Une mobilité accessible, partagée, douce et adaptée à des besoins optimisés.



Un territoire qui développe une production d'énergie locale et issue de ressources renouvelables



Avec dans tous les axes :



Mobilisation et sensibilisation des acteurs : Connaissance et communication



Anticipation des conséquences du dérèglement climatique



Prise en compte des enjeux de qualité de l'air



Exemplarité de l'administration

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis

Le plan climat air énergie

Vision d'ensemble

PCAET Val de Cher Controis

6 axes d'action thématiques

Bâtiment et
habitant

Mobilité et
transports

Agriculture et
consommation

Économie
locale

Nouvelles
énergies

Gouvernance
et animation

27 actions

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis



Agriculture et consommation



Action n°14 :

Favoriser une consommation locale et responsable



Contexte de l'action

Une production alimentaire locale diversifiée est une condition importante à une consommation basée sur les produits locaux et les circuits courts. Différentes mesures peuvent être prises pour soutenir une consommation locale et responsable auprès des différents acteurs (commerces, citoyens, restaurateurs...), c'est l'objectif de cette action.



Préconisations environnementales pour la mise en œuvre

Incidences positives pour l'environnement du territoire



Indicateurs de résultat & Objectifs

Indicateurs de résultat	Objectifs d'ici 2025 (fin du 1 ^{er} PCAET)
Consommation d'énergie du transport routier (marchandises)	17 GWh économisés par une diminution du transport de marchandises
Émissions de gaz à effet de serre du transport routiers (marchandises)	3500 tonnes éq. CO ₂ économisées par une diminution du transport de marchandises
Nombre de foyers engagés dans la consommation responsable	5000
Empreinte carbone des habitants liés à la consommation alimentaire	Réduction de 170 kg éq. CO ₂ / personne



Porteur

CC Val de Cher Controis, service PCAET



Bénéfices Climat - Air - Energie

	Impact
Adaptation au changement climatique	
Atténuation du changement climatique	***
Réduction de la consommation d'énergie	*
Amélioration de la qualité de l'air	
Energies renouvelables	



Opérations et politiques liées

Plan Alimentaire Territorial du Pays

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis

Développer un réseau de distribution pour favoriser les circuits-courts (marché local, vente itinérante, livraison de paniers, coopératives locales, applications numériques, favoriser la création d'AMAP)

	Calendrier : Court terme		
	Porteur : CCV2C, service PCAET		
	Rôle de la CCV2C :Pilote		
	Partenaires : Pays, Agriculteurs, Producteurs, Citoyens, Réseau d'Ambassadeurs Climat, Marchés, Coopératives		
		Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2025
		Nombre de points de vente producteur – acheteur	Un point de vente producteur – acheteur par pôle de vie
		Moyens humains	Moyens financiers
			

Favoriser l'identification visuelle des producteurs locaux (label ou affichage sur les marchés, montrer l'exemple de projets qui ont fonctionné)

	Calendrier : Court terme		
	Porteur : Chambre d'Agriculture		
	Rôle de la CCV2C :Pilote		
	Partenaires : Pays, CA		
		Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2025
		Nombre de producteurs locaux labélisés ou mis en avant sur les marchés / sur internet	Tous les producteurs locaux sont labélisés ou mis en avant
		Moyens humains	Moyens financiers
			

Inciter les espaces de restauration collectifs (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, restaurants d'entreprises, etc.) à adopter une démarche responsable (produits locaux et de saison, favoriser la mutualisation, sensibiliser sur les produits du terroir...)

	Calendrier : Moyen terme		
	Porteur : CCV2C, service PCAET		
	Rôle de la CCV2C :Pilote		
	Partenaires : Pays, Agriculteurs, Producteurs, Réseau d'Ambassadeurs Climat, Restaurants d'entreprises, Ecoles, Hôpitaux, Maisons de retraites, CA		
		Indicateur de suivi	Objectif d'ici 2025
		Nombre d'espaces de restauration collectifs qui ont été incités à adopter une démarche responsable	Tous les espaces de restauration collectifs ont été incités à adopter une démarche responsable
		Moyens humains	Moyens financiers
			

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire : ex :le PCAET de la Communauté de communes Val de Cher-Controis

Solliciter les grandes surfaces du territoire pour encourager les produits locaux et de saison et réduire les emballages (pédagogie dans les magasins : saisonnalité et provenance de produits, encourager la vente en vrac)



Calendrier : Court terme



Porteur : CCV2C, service PCAET et Développement économique



Rôle de la CCV2C : Pilote



Partenaires : Pays, Commerces, Grandes surfaces, Réseau d'Ambassadeurs Climat

Indicateur de suivi

Nombre de commerces / grandes surfaces ayant été sollicités pour favoriser les produits locaux et de saison

Objectif d'ici 2025

Toutes les grandes surfaces ont été sollicitées pour favoriser les produits locaux et de saison

Moyens humains



Moyens financiers



Inciter les citoyens à une alimentation moins carbonée (communiquer sur l'impact carbone de l'élevage, sur la qualité vs la quantité, sur l'économie de pouvoir d'achat réalisée)



Calendrier : Court terme



Porteur : CCV2C, service PCAET



Rôle de la CCV2C : Pilote



Partenaires : Pays, Réseau d'Ambassadeurs Climat, Citoyens, CA

Indicateur de suivi

Nombre de citoyens sensibilisés

Objectif d'ici 2025

Tous les citoyens ont été sensibilisés

Moyens humains



Moyens financiers

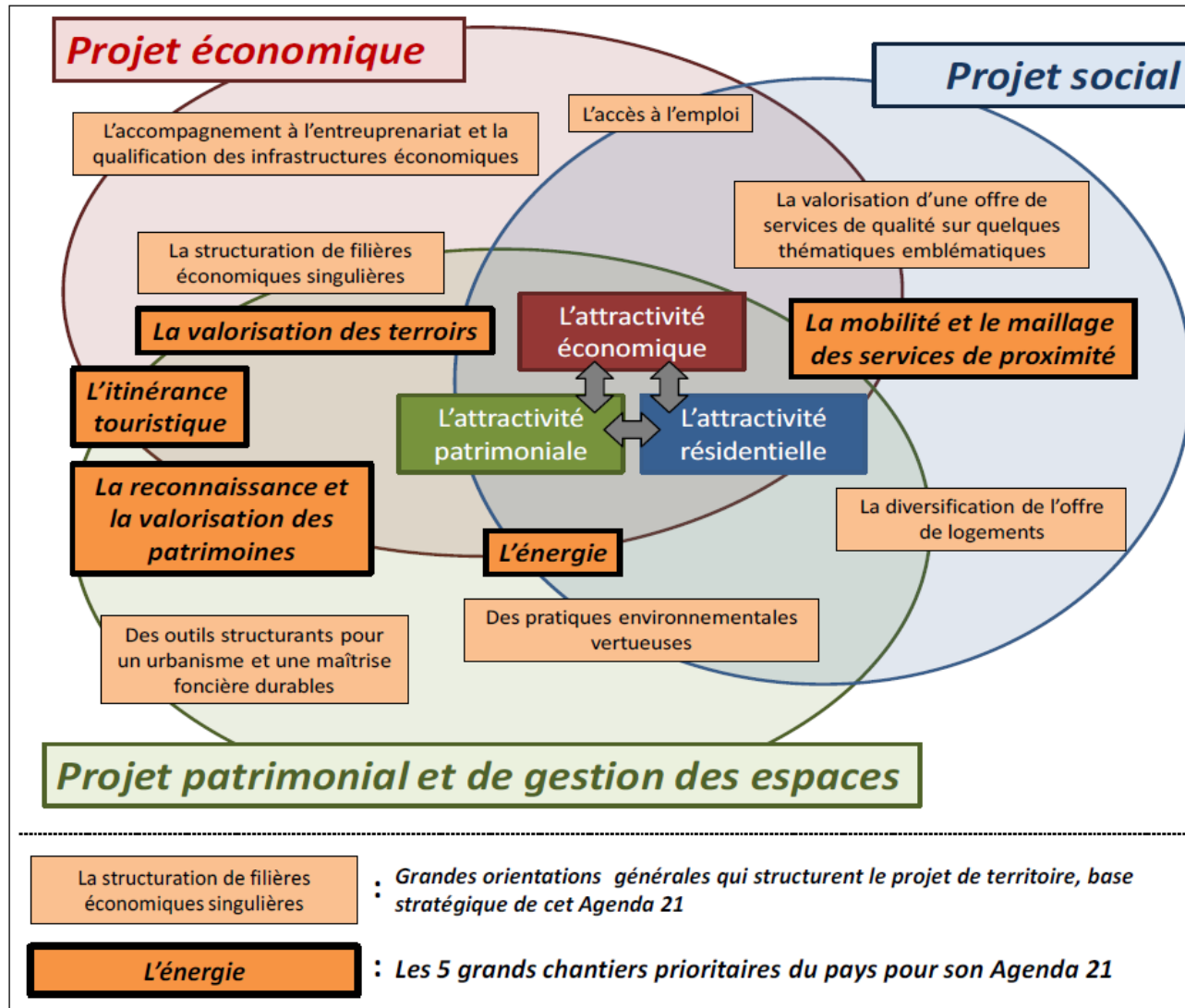


La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire

AGENDA 21 DU PAYS



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI



La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire :

AGENDA 21 DU PAYS



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAI

Chantier 1 : Les terroirs et les circuits courts / de proximité

Questions évaluatives	Indicateurs-type
Quel développement des filières courtes/de proximité alimentaires ?	- Part des achats de restauration collective en circuits de proximité - Part des produits locaux distribués par les commerçants / artisans / restaurateurs - Nombre d'adhérents à des AMAP (ou équivalent) - ...
Quelle structuration foncière sur le territoire ?	- Surfaces ayant suscité des démarches amiables de rationalisation foncière - ...

Légitimité de l'intervention du Pays dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation

- Renforcer les circuits courts
- Développer une stratégie foncière adaptée aux enjeux agricoles à venir

La transition énergétique : un objectif transversal pour le devenir agricole et alimentaire du territoire :

AGENDA 21 DU PAYS

OBJECTIFS/AMBITION

La valorisation des terroirs et le maintien d'une agriculture qualitative et diversifiée renvoie à des enjeux majeurs (activité économique et emplois locaux, cohésion sociale et territoriale, entretien des espaces naturels et des paysages, image et attractivité touristique, ...) et répond à de nombreuses exigences, indissociables d'un volontarisme de l'action publique locale.

En réponse aux défis majeurs de redynamisation, de repositionnement, de recherche de nouveaux leviers de développement, il apparaît opportun de travailler de manière ciblée :

- au renforcement de la structuration et de l'organisation des circuits courts / de proximité alimentaires en tant que « niche porteuse » :
 - logique de réduction des intermédiaires (circuits courts)
 - logique d'approvisionnement local (circuits de proximité)
- à l'amorce d'une stratégie foncière agricole.

Il va de soi que, en complément de ces politiques ciblées, il conviendra autant que possible de soutenir les exploitants dans leur activité « quotidienne » (outils et machines permettant de limiter la pénibilité du travail ; sécurisation environnementale des process et des stockages ; modernisation, mises aux normes ou création d'établissements...), en particulier en ce qui concerne les secteurs traditionnels fragilisés (élevage) ou en proie à des freins structurants (maraîchage).

Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire (vers une alimentation et un approvisionnement en circuit court → PAT)

Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire de territoire?

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative de l'ensemble des acteurs d'un territoire. Ils s'appuient sur :

>>> **un diagnostic partagé** faisant un état des lieux de la production agricole locale et du **besoin alimentaire exprimé** au niveau d'un bassin de vie ou de consommation, aussi bien en termes de consommation individuelle que de restauration collective.

Objectifs :

«Rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation »



Les ambitions du Pays ?

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais a décidé de constituer en 2020 un Comité de pilotage afin d'élaborer un Projet Alimentaire Territorial.

Ce travail s'inscrit dans le prolongement d'un certain nombre d'actions du Pays visant à accompagner le changement dans la filière alimentaire (réalisation en 2010-2011 d'une étude sur les opportunités en circuits courts avec le Pays des Châteaux et le Pays Vendômois, recensement des producteurs du Loir-et-Cher effectué en 2018 en vue de la création du site « Saveurs41 ») ainsi que de décisions relatives à l'aménagement du territoire et à la protection de la biodiversité



Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

Comité technique suivi PAT 2020-2021				
Elus	Producteurs locaux	Communes pilotes circuits-de proximité	Ventes directes	Structures partenaires associations
Anne BOURDIN	EARL TURBEAUX Vallières-les Grandes	CHISSAY- EN-TOURAIN	Les Halles Fermières Romorantin-L	Banque alimentaire
Carole ROUSSEAU	Fromagerie Moreau Ferme de Bellevue Pontlevoy	ST GEORGES-SUR-CHER		CCAS Romorantin
Alain POMA	SARL Champi Tourisme Bourré	VALLIERES-LES-GRANDES	AMAP la Bruyère Vallières les Grandes	La Grange aux savoirs faire
Joel HERISSET	Bergerie du petit maré Saint Georges sur cher	PONTLEVOY		ESAT Domaine de Saint Gilles
Annick GOINEAU	Frédéric Bouland La Lionnière Mareuil sur cher	MAREUIL-SUR-CHER		BIOCOOP
Christophe THORIN	Blandine Méchain Sassay (vente de fromages et yaourts)	SAINT-JULEN-DE-CHEDON		APAJH Montrichard Cuisine Centrale
Sylvie DOUCET	Philippe et Isabelle Paul (Maraichers tous légumes) à Contres	LE CONTROIS-EN-SOLOGNE		GAL BOUCHERIE Contres
	Fabrice Colin (maraicher Fresnes)	CHATRES-SUR-CHER		Les Papillons Blanc cuisine centrale ADAPEI
	Isabelle et Vincent cailleau La Faubonnière	MENNETOU-SU-CHER		CCAS Contres
	EARL Palais du Petit Chèvre			Plate forme approvisionnement Agriloc41
	Ferme des Guillemieux (Axel Masson) vente en gros			INPACT
	Sylvain Robert (Soings en Sologne EARL des Bruyères)			GABLEC
	Jean Michel Lacote EARL Garneau (Romorantin)			RESOLIS
	Marianne Hémon Maraichère BIO			CA41
	Stany Barboux			

➤ Un diagnostic alimentaire confié à l'Observatoire 41 qui portera sur:

- L'alimentation des personnes habitant le territoire du Pays
- La production alimentaire dans le Pays la commercialisation des aliments produits dans le territoire
- L'évolution des tendances de la production, de la distribution et de la consommation alimentaires

Calendrier :

Diagnostic de la production et de la distribution alimentaires du territoire / Entretiens auprès de certains acteurs de la filière : Mars- Mai 2021

Exploitation et analyse des données / Finalisation du document / Restitution : Juin 2021

Enquête: « Que mangez-vous ? »

Cette étude sur la *consommation alimentaire des produits locaux en Loir-et-Cher* en partenariat avec le Pays des Châteaux, le Pays Vendômois, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et l'Observatoire de l'économie et des territoires.

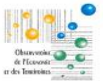
Elle s'appuie principalement sur une **enquête administrée en ligne entre le 25 septembre et le 30 novembre 2020**

Au total, **3 061 questionnaires** ont pu être collectés dans **l'ensemble du département**. 2 666 personnes ont renseigné l'ensemble des questions (87 %).



➤ Les différents thèmes abordés par l'enquête

- Connaissances et pratiques d'achats de produits labellisés
- Lieux privilégiés pour effectuer les achats de produits alimentaires
- Budget des dépenses alimentaires
- Autoconsommation (potager, poulailler...)
- Habitudes culinaires
- Rapport aux déchets alimentaires
- Représentations d'un produit « local »
- Rapport aux circuits courts
- Freins à la consommation de produits locaux
- Leviers d'action incitant à consommer davantage de produits locaux
- Impacts de la crise sanitaire sur les habitudes d'achats alimentaires



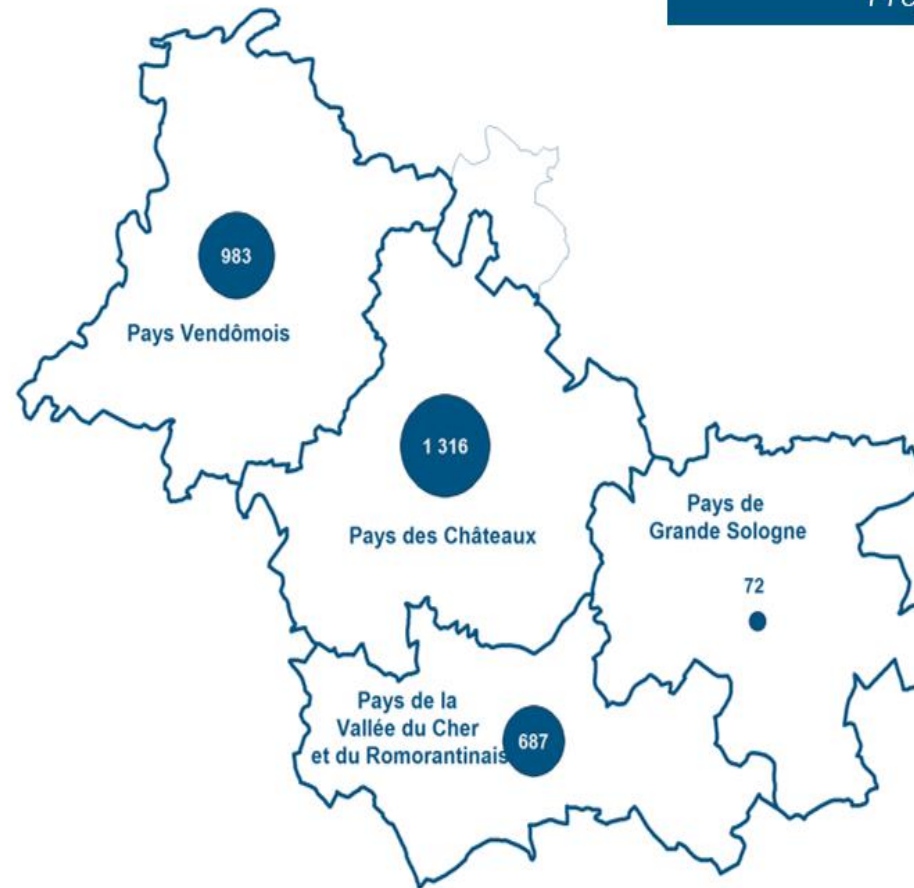
Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

*Près de 690 réponses collectées
dans le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais*

Profil des répondants

687
répondants

585
questionnaires
complets



Cette enquête est destinée aux personnes habitant le Loir-et-Cher.

Elle vise à mieux connaître les préférences et les attentes de la population en matière de produits alimentaires et de méthodes d'approvisionnement.

Elle doit aussi permettre d'apporter des pistes d'action aux acteurs du territoire.

Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

Profil des répondants : une surreprésentation des familles et des catégories socio-professionnelles moyennes et supérieures

Sexe

79 %



femmes

21 %



hommes



58 %

diplômés du supérieur

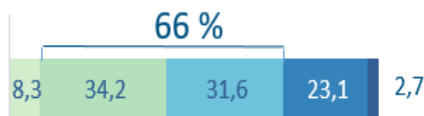


86 %

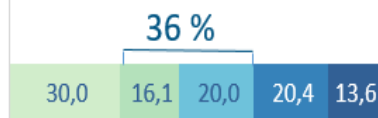
effectuent les courses pour le foyer

Age

Pays Vallée du Cher et du Romorantinais (Répondants)



Pays Vallée du Cher et du Romorantinais (INSEE)



Moins de 30 ans

De 30 à 44 ans

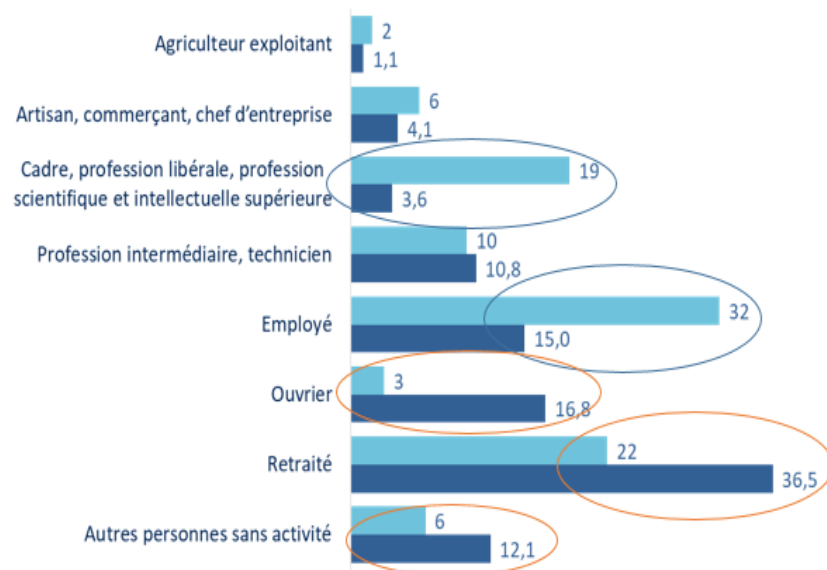
De 45 à 59 ans

De 60 à 74 ans

75 ans et plus

Profil des répondants

Catégorie socioprofessionnelle



Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais (Répondants)

Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais (INSEE)

Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

La saisonnalité arrive largement en tête des critères de sélection des produits alimentaires

La saisonnalité des produits

est le critère d'achat numéro un pour **36 %** des répondants.
(4 sur 10 pour l'ensemble du Loir-et-Cher)

L'origine du produit est également plébiscitée.

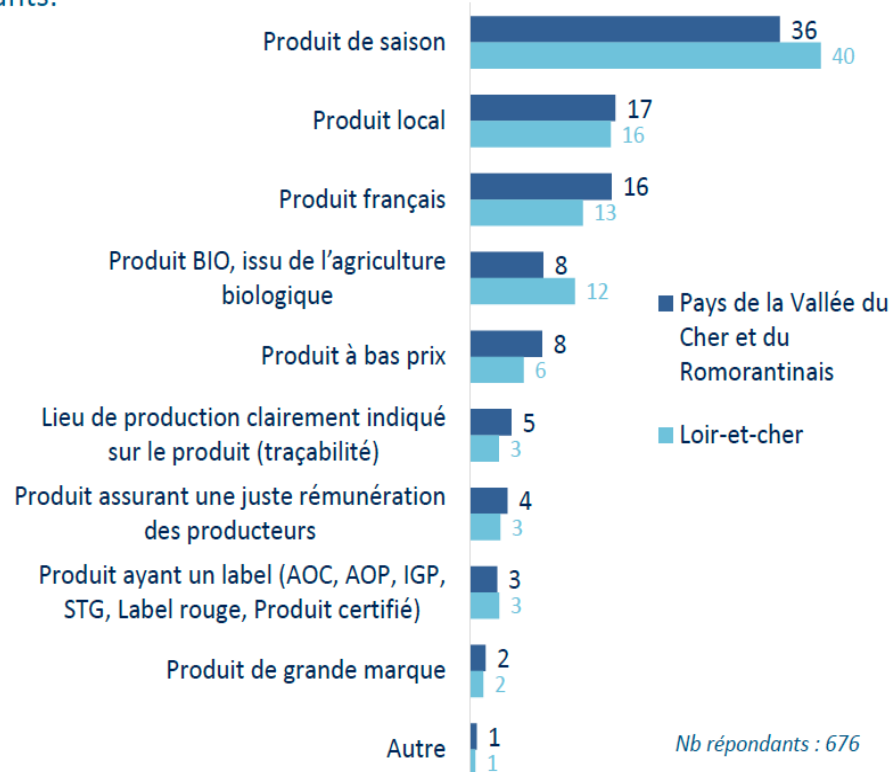
Les produits bio recueillent moins de suffrages que dans l'ensemble du département.



Préférences alimentaires

Premier critère de choix des produits alimentaires

Part des répondants ayant cité les produits suivants en %



Nb répondants : 676

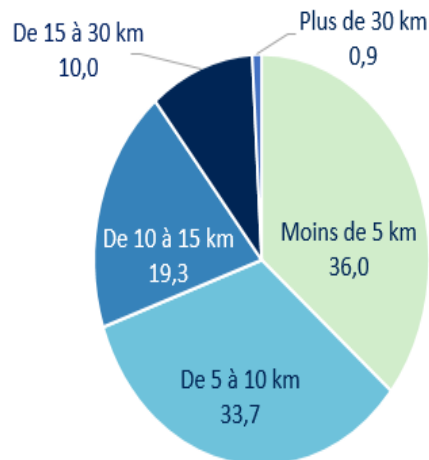
La proximité des lieux de vente, un critère déterminant pour les courses alimentaires



Distance

L'approvisionnement

Répartition des répondants selon la distance parcourue pour effectuer les courses (%)



Près de 7 répondants sur 10 effectuent leurs courses à moins de 10 km de leur domicile.

(71 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher)

36 % dans un rayon inférieur à 5 km

(40 % pour l'ensemble du Loir-et-Cher).

Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

La notion de circuits courts plus marquée dans le pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais que dans les autres territoires



Il est important qu'un produit local soit ...
(en %, plusieurs réponses possibles)

	Pays des Châteaux	Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais	Pays Vendômois	Ensemble du Loir-et-Cher
Produit fermier	75	72	73	74
Vendu par le producteur lui-même ou sans intermédiaire	63	71	65	66
Garanties sur le mode de production	66	53	61	61
BIO	38	26	31	33
Label	23	19	23	22

 Sont représentés en bleu les caractéristiques qui recueillent une part > à 50 %

Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

Une moindre diversité de produits locaux connus et consommés que dans les autres territoires

Les habitudes alimentaires

Part des répondants déclarant connaître et consommer au moins une fois par mois
les produits locaux suivants (en % - plusieurs réponses possibles)

	Pays des Châteaux		Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais		Pays Vendômois		Ensemble du Loir-et-Cher	
	Connaissance	Consommation	Connaissance	Consommation	Connaissance	Consommation	Connaissance	Consommation
Légumes frais	86	81	81	74	80	73	83	77
Fromages	78	64	81	71	83	70	80	68
Fruits	80	68	69	58	68	55	73	62
Œufs	68	58	57	47	68	55	65	55
Volaille	62	39	53	36	69	47	62	41
Lait, crème	58	37	45	31	52	36	53	35
Viande	50	29	40	29	65	48	52	35
Vin, bière et cidre	55	27	34	18	49	20	48	22
Produits à base de céréales	58	38	21	14	38	25	43	28
Légumes secs	49	31	22	16	32	21	37	24
Escargots	27	1	11	0	24	1	22	1
Aucun produit local	1,8	2,6	2,6	2,8	2,2	2,3	2,1	2,6

Sont représentés en bleu les produits locaux qui recueillent une part > à 50 %

Le 3^{ème} Programme national pour l'alimentation poursuit les objectifs fondamentaux des PNA 1 et 2 et prend en compte de nouvelles orientations exprimées lors des États généraux de l'alimentation. Il maintient le soutien à l'émergence de démarches issues des territoires, adaptées aux besoins locaux et contribue aux objectifs nationaux de promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous.

3 AXES THÉMATIQUES

JUSTICE SOCIALE

Amélioration de la qualité nutritionnelle et diversification de l'offre alimentaire

- Fixer des objectifs de réduction de sucre, de sel et de gras et d'augmentation de fibres et promouvoir les démarches d'engagement volontaire des acteurs économiques pour l'amélioration de la qualité de l'offre alimentaire en s'assurant de leur respect.
- Suivre l'évolution de la qualité de l'offre alimentaire via l'observatoire de l'alimentation.
- Mesurer l'impact, les comportements alimentaires et l'exposition des populations par des enquêtes nationales de consommation.
- Introduire un volet alimentation humaine dans la nouvelle stratégie protéines de la France.

Lutte contre la précarité alimentaire

- Développer les initiatives territoriales de lutte contre la précarité alimentaire.
- Améliorer la qualité et la diversité des denrées de l'aide alimentaire, portée par le milieu associatif.
- Mettre à disposition des travailleurs sociaux et des bénévoles des outils pédagogiques numériques et interactifs pour mieux accompagner les personnes en situation de précarité vers une alimentation favorable à leur santé.

Information du consommateur

- Rendre facilement accessible aux consommateurs les informations et les analyses menées par l'Observatoire de l'alimentation sur la composition des aliments, au-delà de la qualité nutritionnelle.
- Construire de manière concertée au sein du CNA une démarche expérimentale relative à l'étiquetage des modes d'élevage.
- Promouvoir l'information du consommateur sur les différentes composantes (nutritionnelles, sanitaires, environnementales) de la qualité des produits alimentaires.
- Prolonger l'expérimentation sur l'origine du lait et des viandes utilisés en tant qu'ingrédients.
- Réduire l'exposition des enfants et des adolescents à la publicité pour des aliments et des boissons non recommandés.
- S'assurer de la qualité et de la fiabilité des applications informant le consommateur dans ses choix alimentaires.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Étendre les dispositions de la loi Garot aux secteurs de la restauration collective et agroalimentaire.
- Promouvoir le « gourmet bag » auprès des clients et des restaurants.
- Créer un défi national « zéro-gaspi » dans les collèges et les lycées.
- Mieux expliquer au consommateur la signification des dates de consommation des denrées alimentaires.

ÉDUCATION ALIMENTAIRE

Éducation à l'alimentation de la jeunesse

- Renforcer l'éducation à l'alimentation de la maternelle au lycée par le développement d'outils pédagogiques dédiés à l'éducation à l'alimentation et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Faire des élèves et des professeurs de l'enseignement agricole les ambassadeurs du PNA.
- Poursuivre les « Classes du goût » et agir en faveur de l'éveil du goût chez les jeunes.
- Déployer le programme scolaire « Fruits et légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école ».

Mise en valeur du patrimoine alimentaire

- Organiser une journée nationale intitulée « Les coulisses de l'alimentation » sur le modèle des journées du patrimoine pour découvrir, redécouvrir et célébrer notre agriculture, notre alimentation et notre patrimoine culinaire.



Appel à projet 2020-2021 du Programme National de l'Alimentation (PNA)

2 LEVIERS TRANSVERSAUX

RESTAURATION COLLECTIVE / CNRC

- Mobiliser la restauration collective pour assurer un approvisionnement de 50 % de produits biologiques, de qualité ou durables d'ici 2022.
- Promouvoir les protéines végétales en restauration collective.
- Diffuser les nouvelles recommandations nutritionnelles pour les menus de restauration collective, notamment scolaire.
- Déployer la formation « Plaisir à la cantine » dans les établissements scolaires et en 2020 l'adapter aux EHPAD.
- Promouvoir la charte nationale pour une alimentation responsable et durable dans les établissements médico-sociaux.
- Soutenir les collectivités et les acteurs économiques pour aller vers la substitution du plastique dans les cuisines centrales.

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT)

- Soutenir les acteurs locaux dans le développement de projets alimentaires territoriaux, par l'élaboration de boîtes à outils, d'indicateurs, de formations.
- Promouvoir les projets alimentaires territoriaux au service des initiatives locales vertueuses permettant d'ancrer une alimentation de qualité, saine et durable dans les territoires et de lutter contre la précarité alimentaire.



LE PNA, C'EST AUSSI :

Un appel à projets national annuel

- Pour mettre en valeur des initiatives exemplaires sur les axes thématiques du PNA.
- Avec pour objectifs d'essaimer les initiatives déjà opérationnelles en les adaptant à de nouveaux publics ou territoires.
- Et de développer des dispositifs innovants et reproductibles sur chacun des axes.

Des marques de reconnaissance

- Le haut patronage du ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour les événements et manifestations d'ampleur qui s'inscrivent dans les objectifs du PNA.
- Le logo du PNA, notamment pour les lauréats des appels à projets.

Un comité régional pour l'alimentation dans chaque région

- Pour décliner les actions du PNA dans la région, en l'adaptant aux spécificités du territoire (acteurs en présence, productions agricoles et agro-alimentaires, besoins des populations...) et en assurant un espace de dialogue entre les acteurs locaux de l'alimentation.

► POUR EN SAVOIR PLUS

<https://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-l'alimentation-2019-2023-territoires-en-action>

Les contacts dans votre région



Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire (vers une alimentation et un approvisionnement en circuit court → PNA)

- **Appel à projet 2020-2021 du Programme National de l'Alimentation (PNA)**
 - ❑ Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
 - ❑ L'AAP s'inscrit dans le PNA3 2019-2023
 - ❑ Candidature : entre le **01/03 et le 15/04**
 - ❑ Renforcer le partenariat pour aller plus loin avec certaines communes **du COPIL (restauration collective)**
 - ❑ Volet 1 de l'AAP porte sur l'émergence de **nouveaux PAT**
 - ❑ AAP lauréat : **subventions jusqu'à 70% du budget des projets à hauteur de 100 000 € (en moyenne autour de 45 000 €)**
 - ❑ **Complète les financements dégagés par ailleurs notamment sur le CRST**

Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire (vers une alimentation et un approvisionnement en circuit court → PNA)

➤ Étude d'opportunité pour la mise en place d'une plateforme logistique dédiée à la commercialisation des produits locaux menée par le CD 41

- Étude commandée à un bureau d'études privé
- Deux volets principaux de l'enquête :
 - 1) Recenser l'offre agricole disponible sur le territoire
 - 2) Qualifier les besoins et débouchés de la restauration collective

Scénarios d'organisation de la plateforme retenus prioritairement par le département

- 1) Organisation tout internalisée (fonction logistique et commerciale)
- 2) Fonction commerciale internalisée et fonction logistique externalisée

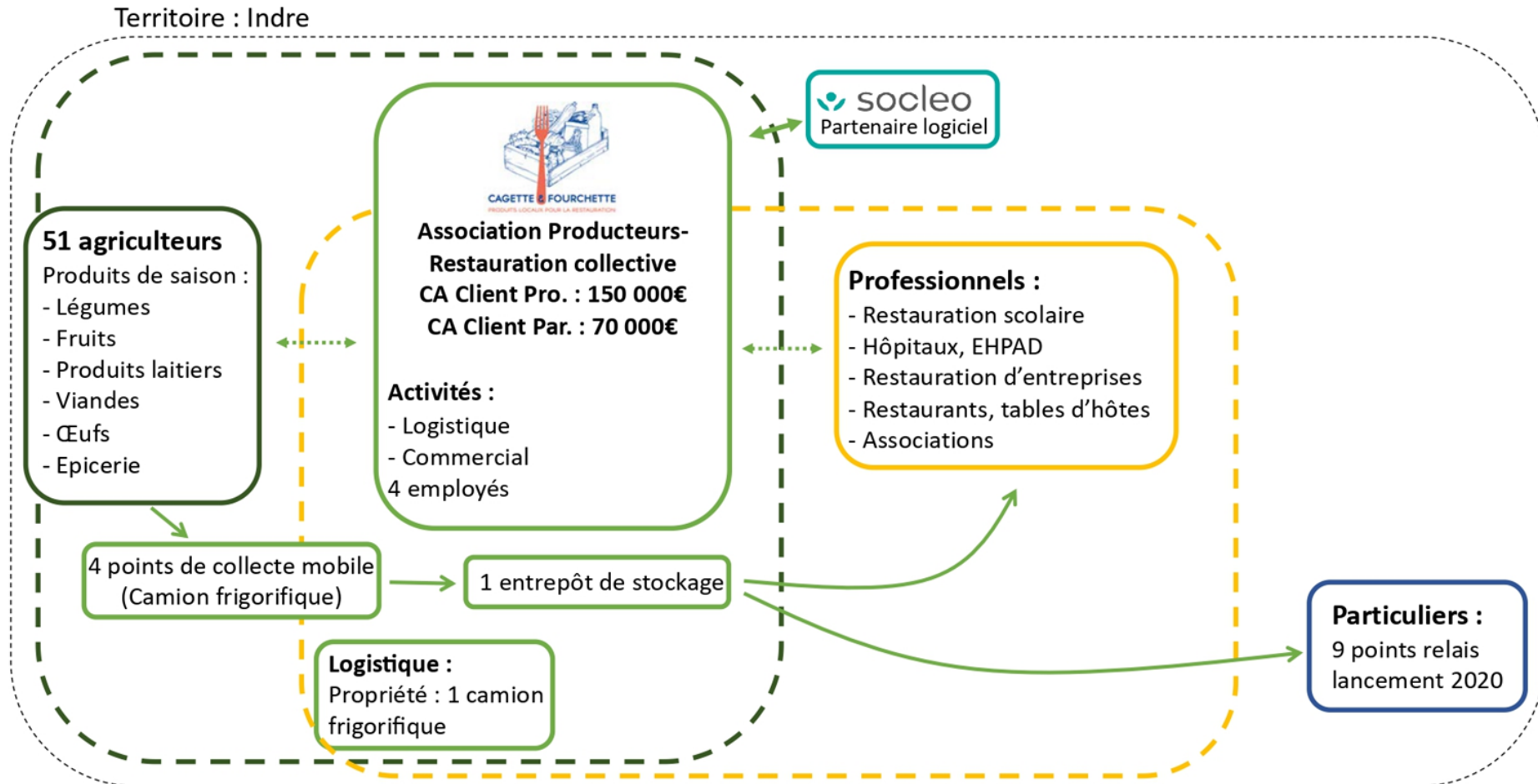
Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire (vers une alimentation et un approvisionnement en circuit court → PNA)

- **Scénarios d'implantation de la plate-forme retenus prioritairement par le département**
 - 1) Fonctionnement centralisé à l'échelle départementale avec l'implantation de la plate-forme logistique dans l'agglomération de Blois
 - 2) Système territorialisé avec trois plates-formes plus petites qui fonctionneraient à l'échelle de bassins de vie (Pays par exemple)
- **Réflexions à associer avec la démarche du PAT-Pays (maximisation des volumes, connaissances de la demande des consommateurs)**
- **Obligation d'une articulation des démarches menées à différentes échelles territoriales (Département 41-Pays-CC...)**



Pays et alimentation : le défi de la transition alimentaire

Schéma fonctionnel de l'association Cagette et Fourchette



Quelques projets émergents en cours vers une transition alimentaire et de nouvelles distributions

- **Projet commun et innovant d'implantation d'un magasin de producteurs au niveau de la zone commerciale du Super U situé à Pruniers-en-Sologne**
 - Quatre agricultrices aux productions complémentaires
 - Projet ouvert à d'autres producteurs/trices
 - Démarche collective et coopérative
 - Ambition de diversification (restauration, boutique éphémère, casiers libre service, livraison à domicile pour les personnes âgées et fragiles)
 - Centralisation des productions afin d'alimenter la restauration scolaire

Quelques projets émergents en cours vers une transition alimentaire et de nouvelles distributions

➤ **Utopia : un outil de Marketplace qui valorise les produits locaux**

- Plateforme numérique offrant une visibilité en ligne aux TPE et PME locales et un canal de vente commun. Épurée, simple d'utilisation

- Plusieurs objectifs :

1) Offrir un accès simplifié aux sociétés

2) Véhiculer les valeurs locales des communes du territoire et conserver la proximité entre producteurs et acheteurs (identité du Pays)

3) Dynamiser l'économie locale

Adhésion en ligne rassemblant les informations professionnelles du gérant

- Tarifs : forfait mensuel d'adhésion et gestion de 25 à 50 euros + intéressement sur le CA réalisé par la plateforme de 3 à 5%
- En cours d'expérimentation dans la commune de Selles-sur-Cher

QUESTIONS DIVERSES

MERCI DE VOTRE ATTENTION